

À QUOI SERVENT LES COMMISSIONS CONSULTATIVES MIXTES ?

Les commissions consultatives mixtes se réunissent lors des étapes importantes de votre vie professionnelle :

- promotions
- reclassements
- nominations
- mutations
- congés de formation
- commissions disciplinaires

Elles sont **la garantie d'une gestion transparente et équitable des carrières.**



Photos : SPELC CPC / Monkey Business Images, Wavabreakmedia, Stockfour - shutterstock.com



**Le Spelc compte
sur vous,
vous pouvez compter
sur le Spelc !**



COMMENT VOTER ?

Du lundi 5 au mardi 13 novembre

Je reçois ma notice de vote
avec l'identifiant électeur

**Du jeudi 29 novembre
au jeudi 6 décembre**

Je vote SPELC 2 fois !

- 1- pour la CCMi
- 2- pour le CCMMEP

(Comité Consultatif Ministériel
des Maîtres de l'Enseignement Privé)



ÉLECTIONS CCMI

COMMISSION
CONSULTATIVE MIXTE
INTERDÉPARTEMENTALE



du 29 novembre
au 6 décembre 2018

NOTRE SYNDICAT PROFESSIONNEL EN QUELQUES MOTS

⊕ Notre **syndicat est compétent et reconnu** à tous les niveaux de la profession.

⊕ Nous sommes **indépendants et libres** de toute tutelle confédérale ou politique.

⊕ Nous sommes le **1er syndicat de l'enseignement privé en nombre de sièges***, aux élections CCM.

*hors enseignement agricole



LE SPELC EST UN SYNDICAT QUI REGROUPE TOUS LES **MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ PROFESSIONNELLE**

- ⊕ enseignants
- ⊕ chefs d'établissement
- ⊕ salariés des établissements

Nous vous **représentons**.

Nous vous **informons**.

Nous **défendons vos droits**
grâce à notre **équipe dynamique**
et disponible !

F SPELC-Centre-Poitou-Charentes

secretariat@spelc-centre-poitou-charentes.fr

<http://spelc-centre-poitou-charentes.fr>

